



Election du comité directeur du samedi 23 novembre 2024

Dépôt des candidatures

Documents nécessaires

Pour chaque candidat, il sera joint :

- la copie d'une pièce d'identité
- l'attestation sur l'honneur de non condamnation à une privation du droit de vote ou d'éligibilité.

Certains postes spécifiques exigent la fourniture de documents particuliers :

- le candidat au poste de Médecin de la Ligue :

Justificatif d'exercice de la médecine

- le candidat au poste de Président : attestation sur l'honneur d'absence d'incompatibilité au regard de l'article 8.3 des statuts.

Composition des listes

Chaque liste est ordonnée et comporte 8 candidats titulaires et 2 suppléants.

Un médecin et un arbitre figurent impérativement parmi les 6 premiers de chaque liste. (Statuts, art. 6.2)

Elle doit comporter 6 hommes et 2 femmes afin de garantir la représentativité proportionnelle aux effectifs de la Ligue au 31 août 2024.

Date limite et modalités de dépôt

Les listes devront être déposées au plus tard le mercredi 23 octobre 2024 par lettre recommandée avec accusé de réception, cachet de la poste faisant foi à l'adresse du siège de la Ligue

Ligue de Normandie des Echecs
Chez M. VAUGEOIS Cyrille
32, rue Pierre Voisin 76620 LE HAVRE

Examen de la recevabilité

Conformément à nos statuts :

Après consultation du rapport de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, si une liste n'est pas conforme aux dispositions précitées, notamment à raison de candidature(s) invalidée(s) et après intégration des 2 suppléants, elle est déclarée invalide par le Comité Directeur.

Publication des candidatures

La commission de surveillance des opérations électorales vérifie l'éligibilité de chaque candidat et le respect des modalités de dépôt. Elle procède à la publication des candidatures validées dans les 7 jours qui suivent la date limite de dépôt.